



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



PV JURY D'APPEL N° 03 EN DATE DU 08.01.2014

Étaient présents: NEHILA .A. & MEZIAN .K. & BENZAADA .B.

Ordre du jour :

- ↳ APPEL.
- ↳ AFFAIRES JURY D'APPEL

AFFAIRE N°04 : APPEL : H.B.Chettia.

- ☞ Vu la lettre d'appel du club H.B.C en date du 02/01/2014 concernant la suspension du joueur LAZFEN .KH. N°Lic : 177
- ☞ Après étude du dossier affaire C.R.Q.D N°015 SAISON 2013-2014.
- ☞ vu que le joueur n'a pas purgé la moitié de sa sanction
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- **Appel recevable dans la forme et irrecevable dans le fond.**
- **La sanction prise sur PV C.R.Q.D N°03 est maintenue.**

AFFAIRE N°05 : APPEL : J.S.Saoura.

- ☞ Vu la lettre d'appel du club J.S.S en date du 31/12/2013 concernant la suspension du Dirigeant JAATOUT .Y.N° Lic : 413
- ☞ Après étude du dossier affaire C.R.Q.D N°038 SAISON 2013-2014.
- ☞ vu que le dirigeant a purgé la moitié de sa sanction
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- **Appel recevable dans la forme et dans le fond.**
- **Il est infligé une suspension de quatre (04) matchs de sursis à partir du 08-01-2014**
- **Les sanctions financières sont maintenues dans leurs totalités.**

Secrétaire de séance
MEZIAN .K.

LE PRÉSIDENT DU JURY D'APPEL
NEHILA .A.